

Autres Facettes

INFORMATIONS ET OPINIONS SUR L'EFFORT INTERNATIONAL POUR ÉLIMINER LES DIAMANTS DE GUERRE

Numéro 18

Septembre 2005

LANCEMENT DE LA DIAMOND DEVELOPMENT INITIATIVE

Une nouvelle approche des problèmes causés par les diamants en Afrique

Les créateurs de la Diamond Development Initiative (DDI), un groupe représentatif de l'industrie, des ONG et du milieu des donateurs, ont publié en août 2005 l'énoncé de mission et les objectifs de l'initiative. La DDI vise à lutter contre les problèmes auxquels se heurtent plus d'un million d'artisans creuseurs de diamants africains, leurs gouvernements et l'industrie du diamant. Ce groupe a aussi annoncé un plan en vue de convoquer une première réunion de la DDI à Accra en octobre. La réunion accueillera l'ensemble des gouvernements, des sociétés, des ONG et des organismes de développement intéressés à poursuivre les objectifs de la DDI.

Le Défi

Des années 1990 au début de la présente décennie, des armées rebelles en Angola, en Sierra Leone et en République démocratique du Congo ont exploité les gisements diamantifères alluviaux de ces pays pour financer leurs guerres. Les « diamants de guerre » ont étendu leurs tentacules dans d'autres conflits – au Libéria, en Guinée, en République du Congo et ailleurs. Des centaines de milliers de personnes sont mortes des suites directes de ces guerres, et bien d'autres encore sont mortes de causes indirectes.

La question des diamants de guerre a été portée à l'attention du public par des ONG et les Nations Unies en 1998 et 1999; en mai 2000, le gouvernement de l'Afrique du Sud a convoqué une réunion des représentants de l'industrie, des gouvernements et de la société civile dans le but de trouver une solution au problème.

Dans un délai remarquablement court, le Processus de Kimberley a réussi à concevoir un système de gestion et de certification du commerce intérieur et international des diamants bruts. Le mécanisme de certification du Processus de Kimberley (MCPK) est entré en vigueur le 1er janvier 2003; il exigeait que tous les gouvernements participants – plus d'une quarantaine ainsi que ceux représentés par la Commission européenne – adoptent de nouvelles lois et de nouveaux règlements sur les diamants.

Le MCPK demeure une œuvre en devenir. On lui a toutefois attribué le mérite des énormes augmentations des exportations officielles de diamants à partir de la Sierra Leone et de la RDC, ainsi que l'interruption de tout le commerce officiel des diamants avec de nombreux pays accusés de faire le trafic des diamants de guerre. Les participants au MCPK attribuent son succès à la volonté d'un vaste éventail de gouvernements, de la société civile et de l'industrie du diamant (représentée par les secteurs de l'extraction, du commerce, de la fabrication et de la vente au détail, par l'entremise du World Diamond Council) de se donner la liberté d'agir, de se respecter et de collaborer.

La Diamond Development Initiative

La Diamond Development Initiative est issue de la reconnaissance que les problèmes sous-jacents que connaissent

les activités d'extraction de diamants alluviaux en Afrique et les mineurs artisans, dont le nombre est estimé à un million, débordent les compétences du MCPK et qu'on ne s'y est pas encore attaqué. Il s'agit d'un problème de développement dont plusieurs dimensions relèvent de la sécurité – humaine, locale, nationale et internationale. La mise en commun des efforts des parties prenantes ouvre la perspective de réels changements, qui pourraient permettre d'intégrer l'extraction artisanale de diamants alluviaux au secteur formel, ce qui procurerait d'importants avantages tant aux mineurs qu'aux gouvernements, ainsi qu'à l'ensemble de l'industrie du diamant.

La DDI cherchera avant tout à constituer un cadre de partenariat multilatéral qui permettra à toutes les parties intéressées de mettre en commun leurs ressources, leur expérience et leurs connaissances, et d'intégrer diverses initiatives en voie d'élaboration dans ce domaine.

Énoncé de mission de la DDI

Réunir toutes les parties intéressées dans un processus qui relèvera, de manière exhaustive, les défis politiques, sociaux et économiques auxquels fait face le secteur artisanal de l'extraction des diamants, afin d'optimiser les répercussions bénéfiques sur le développement de l'extraction artisanale de diamants pour les mineurs, leurs collectivités et leurs gouvernements.

Objectifs

Réunir et diffuser des renseignements sur l'extraction artisanale des diamants.

Favoriser une meilleure compréhension et la recherche de solutions en ce qui a trait à :

- La réglementation gouvernementale et la réglementation minière;
- Les canaux de distribution et de commercialisation;
- Les dimensions organisationnelles de la production artisanale;
- Les canaux de distribution légitimes et transparents;
- L'organisation des mineurs artisans;
- Des marchés libres et ouverts pour les diamants d'extraction artisanale.

Favoriser une vaste participation au processus, y compris celle des gouvernements, des donateurs, de l'industrie et des ONG.

Les initiateurs de la DDI sont : De Beers, Global Witness, Partenariat Afrique Canada, Jeffrey Davidson (Communities and Small-scale Mining Program de la Banque Mondiale), Rapaport Group of Companies et Chaim Even-Zohar (Tacy Ltd.) On trouvera des renseignements complémentaires au sujet des défis que prévoit relever la DDI dans deux documents d'information sur le site web www.pacweb.org

Le coin de Kimberley

À ce jour, en 2005, le Processus de Kimberley a procédé à des visites d'examen par les pairs en **Guinée, en Sierra Leone, en Russie** et aux **États-Unis**, portant à 18 le nombre de pays participants qui ont fait l'objet de telles visites. Les autres sont les **Émirats arabes unis**, le **Botswana**, l'**Afrique du Sud**, **Israël**, le **Lesotho**, **Maurice**, le **Zimbabwe**, l'**Union européenne**, la **Suisse**, le **Sri Lanka**, l'**Inde**, la **République démocratique du Congo** et le **Canada**. En outre, des missions d'examen spéciales ont eu lieu en **République centrafricaine** et en **République du Congo** (Brazzaville) et des missions ad hoc au **Libéria**, en février, et au **Liban**, en mai. Les prochaines visites en 2005 auront lieu au **Brésil**, en **Angola** et en **Namibie**.

Une réunion « intersessions » du Processus de Kimberley a eu lieu à Moscou en juin, où la question la plus difficile a été l'évaluation prévue de l'ensemble du Mécanisme de certification du Processus de Kimberley. Lorsque le MCPK a été officialisé à Interlaken, à la fin de 2002, on a convenu qu'une évaluation serait effectuée dans un délai de trois années.

PAC MET AU JOUR UNE FRAUDE DE UN MILLION DE DOLLARS CONCERNANT DES DIAMANTS DE CONTREBANDE DU BRÉSIL

L'exportation frauduleuse de diamants de guerre brésiliens, d'une valeur de un million de dollars US, est l'un des comptes rendus de fraude et de comportement illicite dans l'industrie brésilienne du diamant qu'expose un nouveau rapport publié en mai 2005 par Partenariat Afrique Canada (PAC). Le rapport de PAC, intitulé *The Failure Of Good Intentions: Fraud, Theft And Murder In The Brazilian Diamond Industry*, explique en détail comment les tentatives du gouvernement brésilien de réglementer l'industrie et de se conformer aux efforts mondiaux visant à mettre un terme à la circulation de diamants de guerre ont servi à criminaliser les activités minières de dizaines de milliers de creuseurs à faible revenu. Selon le rapport, les nouvelles lois brésiennes ont compliqué encore davantage la détermination de l'origine des diamants exportés du Brésil et entravé les efforts pour mettre un terme à la violence dans les champs de diamants du Brésil.

Le Brésil, l'un des plus vieux exportateurs de diamants du monde, demeure un pays riche en gisements de diamants, presque tous en surface, alluviaux et difficiles à contrôler. La production est, pour l'essentiel, entre les mains de *garimpeiros* ou mineurs artisans non autorisés et non enregistrés. Résolu à mettre un terme à ce chaos et confronté à la perspective d'être exclu du Mécanisme de certification du Processus de Kimberley (MCPK) concernant le commerce des diamants bruts à l'échelle mondiale, le Brésil a adopté des nouvelles lois sur les diamants en août 2003.

Sur papier, le système apparaît rigoureux, systématique et complet. « En pratique », dit Ian Smillie, coordonnateur de la recherche à PAC, « c'est une toute autre histoire. C'est un système truffé de fuites systématiques et de lacunes sur le plan de la surveillance, qui encourage la contrebande. Malgré les bonnes intentions du gouvernement, il cache en fait la source des diamants du Brésil. » L'effet réel du système, selon le rapport, n'est pas de suivre les diamants du Brésil à partir de leur source mais de fournir aux exportations de diamants les pièces justificatives nécessaires.

The Failure of Good Intentions examine l'industrie brésilienne de l'extraction des diamants de haut en bas. Dans un cas particulièrement flagrant, PAC a découvert comment un diamantaire avait réussi à exporter illégalement pour près de un million de dollars US de diamants bruts en utilisant de fausses concessions minières. Le rapport documente méticuleusement cette fraude, de la

prétendue source des diamants à leur destination éventuelle, à Dubai. Les enquêteurs de PAC se sont aussi rendus dans les villes minières de Juina, Coromandel et Diamantina, où ils ont rencontré des creuseurs illégaux, des vendeurs illégaux et des exportateurs qui utilisent des documents complètement faux. « Le rapport est le compte rendu d'une véritable enquête policière, dit M. Smillie. Il y est question de fraude, de vol et de meurtre, et du détournement de bonnes intentions. »

Au Brésil, c'est dans la réserve indienne Roosevelt, où 29 mineurs ont été massacrés en 2004, prétendument par des guerriers de la tribu indienne Cinta Larga, qu'on observe la situation la plus explosive en ce qui a trait aux diamants. *The Failure of Good Intentions* montre que la situation dans cette région éloignée de l'Amazonie est revenue ce qu'elle était en 2004, juste avant le massacre. Les indiens Cinta Larga vendent des pierres à des contrebandiers internationaux de diamants, tandis que des centaines de mineurs artisans (*garimpeiros*) sans emploi observent avec envie depuis les abords de la réserve.

Le rapport recommande des contrôles plus rigoureux au Brésil et dans le système international de Kimberley, et formule des recommandations précises qui permettraient de légaliser l'extraction par les *garimpeiros* et l'extraction dans la réserve Roosevelt de manière à profiter tant aux petits mineurs qu'à leurs collectivités.

Après sa publication, le rapport a subi les attaques du gouvernement du Brésil, qui a affirmé que PAC avait « faussé l'information » et s'était ingéré dans le processus constitutionnel du Brésil, et que le rapport constituait « une ingérence externe dans les politiques minérales du Brésil ». Le gouvernement n'a répondu à aucune des accusations précises formulées dans le rapport de PAC. En juillet 2005, deux mois après la publication du rapport de PAC, le journal *O Estado de Sao Paulo* a rapporté qu'un ressortissant israélien venait d'être arrêté en tentant de sortir du pays pour un million de dollars de diamants en contrebande, cachés dans une Torah.

On trouvera le rapport de PAC à www.pacweb.org (disponible en anglais et en portugais seulement)

Prolongation des sanctions contre les diamants du Libéria

Le Conseil de sécurité des Nations Unies, réuni à New York en juin, a prolongé, pour une période supplémentaire de six mois, l'embargo mondial sur les diamants exportés du Libéria. Le Conseil a prié le gouvernement de transition du Libéria d'accentuer ses efforts pour exercer son emprise sur les régions diamantifères du pays et de chercher à mettre en place un système de certificats d'origine transparent et viable à l'échelle internationale. La décision suivait un séjour au Libéria d'une équipe spéciale d'experts du Processus de Kimberley, qui a examiné l'état de préparation du Libéria à adhérer au processus. Elle venait aussi à la suite d'une révélation voulant que des fonctionnaires du gouvernement du Libéria aient conclu une entente avec une société appelée la West Africa Mining Corporation (WAMCO), lui conférant un monopole de fait sur une bonne partie de la production de diamants du Libéria pour les 10 prochaines années.

La WAMCO, financée par la London International Bank, n'a aucune expérience de l'extraction minière et n'a été créée qu'en mai 2004. Selon les analystes, cet accord, auquel des responsables du Libéria appartenant à diverses factions politiques avaient donné leur aval, n'allait servir qu'à encourager la corruption officielle. Le gouvernement de transition a annulé l'entente en mai. Le Libéria tiendra des élections présidentielles et parlementaires le 11 octobre. Lorsque la période de mise en candidature a pris fin, en août, 27 candidats s'étaient inscrits aux élections présidentielles.

VEILLE MEDIA

En juin, un éditorial de l'*International Herald Tribune* affirmait qu'il n'y aurait pas de paix en Afrique de l'Ouest tant que l'ancien président du Libéria, **Charles Taylor**, ne serait pas en prison : « Charles Taylor a fait pour l'Afrique de l'Ouest ce que **Slobodan Milosevic** a fait pour l'ancienne Yougoslavie. Or, alors que Milosevic subit un procès à La Haye pour des accusations de génocide, entre autres, l'ancien président du Libéria mène une vie luxueuse dans une maison offerte par le gouvernement du Nigeria. »

Le 17 juillet, la prestigieuse émission *NBC Dateline* a diffusé un segment sur Taylor, ajoutant plus de détails au reportage au sujet de la vente de diamants à des représentants d'Al Qaeda par le président seigneur de guerre, affirmant que la CIA et le FBI n'avaient pas enquêté comme il se doit sur le rapport entre les deux. *Dateline* a interviewé Mike Shanklin, ancien chef de la CIA à Monrovia, qui a affirmé : « Bien oui, Al Qaeda, Taylor, ils étaient tous là. Il n'y a aucun doute dans mon esprit que ces personnes étaient là. Elles étaient là durant la période en cause. Et de toute évidence, elles étaient engagées dans une forme de commerce des diamants. C'est un fait. » En conclusion, le rapport de la NBC a fourni des détails sur l'inculpation de Taylor pour crimes de guerre par la **Cour spéciale de la Sierra Leone**, affirmant : « Il y a de nouvelles preuves que Charles Taylor pourrait s'ingérer dans la prochaine élection dans son pays d'origine, violant ainsi les conditions de son accord d'exil. Par conséquent, les États-Unis ont joint leur voix aux pays qui demandent que Taylor soit livré au Tribunal des crimes de guerre de l'ONU. L'hôte de Taylor, le président du Nigeria, refuse toujours de coopérer. »

Lors d'une conférence de presse, plus tard en juillet, **Louise Arbou**, haut commissaire aux Droits de l'homme de l'ONU, a affirmé : « Il importe au plus haut point que justice soit rendue tant au Libéria qu'en Sierra Leone... Cet homme a été inculpé par un tribunal mixte international et national et, à mon avis, qu'il y ait ou non des preuves suffisantes qu'il ne respecte pas les conditions de son exil, il est maintenant temps qu'il subisse son procès et la communauté internationale devrait l'affirmer sans ambivalence. » En juillet également, le **FBI** a annoncé qu'il prévoyait ouvrir des bureaux à Dakar et à Freetown. Selon **Reuters** : « Les cartels de la drogue sud-américains, les contrebandiers de diamants et les extrémistes islamiques » exerceraient tous des activités dans la région.

L'édition britannique de *Vanity Fair* a publié un important supplément sur les bijoux, en juin. Bien que composé surtout de publicité, on y trouvait un article sur le joaillier britannique **Luke Marriott**, fils de l'habitué du Processus de Kimberley **Martyn Marriott**. Au cours des quatre dernières années, Luke Marriott a versé 100 000 \$ pour aider à construire une école pour une ONG de l'Angola – **Kandengues Unidos** – qui intervient auprès des enfants de la rue.

SOUS-ÉVALUATION DES DIAMANTS À DUBAI

Les responsables s'inquiètent – Le PK garde le silence

Au cours des dernières années, Dubai est devenue une importante plaque tournante pour les négociants en diamants, mais les initiés de l'industrie craignent que l'émirat ne soit utilisé à des fins de blanchiment d'argent. Selon un rapport publié dans *Thamina*, les valeurs inscrites sur les certificats du Processus de Kimberley concernant la **Tanzanie**, l'**Angola**, la **République du Congo**, la **République démocratique du Congo** et l'**Inde** sont considérablement en deçà de la réalité. Les diamants de joaillerie sont souvent déclarés comme des diamants industriels et lorsque ces diamants sont réexportés, leur valeur double mystérieusement. Selon les *Diamond Intelligence Briefs*, Dubai a importé 28,2 millions de carats en 2004 et a exporté à peu près le même volume, soit 28,6 millions de carats. Malgré la

réexportation de presque 100 % des diamants, la valeur à l'importation de 883 millions de dollars a presque doublé à l'exportation, passant à 1,7 milliard de dollars.

Le **Dubai Metals and Commodity Centre (DMCC)**, qui met en œuvre le système de certification du processus de Kimberley dans l'ensemble des Émirats arabes unis, a soulevé la question avec une équipe d'examen du Processus de Kimberley, en mars 2004, mais rien n'a été fait. L'équipe, dirigée par **Florika Fink-Hooijer**, de la CE, a relevé le problème et a affirmé que la sous-évaluation, le blanchiment d'argent, l'évasion fiscale et le commerce illicite des diamants ne relevaient pas de son mandat, qui ne portait que sur l'examen des procédures visant à repérer uniquement les diamants de guerre. La République du Congo a par la suite été exclue du SPCK après un examen par le PK du système de contrôle de ce pays et la découverte d'expéditions de diamants grossièrement sous-évalués, dont la provenance ne pouvait être vérifiée.

« Les autorités de Dubai responsables du Processus de Kimberley, lorsqu'elles sont confrontées à un paquet sous-évalué, communiquent avec l'autorité exportatrice du pays d'origine – et, dans de nombreux cas, ces autorités confirment la valeur et affirment qu'elles répondent de leurs chiffres [grossièrement erronés] », affirme **Chaim Even-Zohar** dans les *Diamond Intelligence Briefs*. « Dans d'autres cas, l'autorité exportatrice confirmera tout simplement que les marchandises en cause sont de nature industrielle, lorsqu'elles ne le sont manifestement pas. » Selon les DIB, le DMCC a écrit au président du PK, **Vyacheslav Shtyrov**, affirmant que la question de l'évaluation demeurerait problématique. « Cette question commence à nous préoccuper et nous apprécierions recevoir vos conseils à ce sujet. »

Des douzaines de sociétés de diamants internationales ont acheté des locaux dans la tour Diamond Tower que DMCC envisage de construire, mais on considère que les soupçons de blanchiment de diamants, et peut-être d'argent, menacent les plans de la société de créer un centre à long terme de commerce de diamants bruts à Dubai. Selon Even-Zohar, Dubai a informé les autorités compétentes de lutte contre le blanchiment d'argent, soulignant les préoccupations du DMCC concernant les menaces à la réputation du commerce de diamants bruts par le pays.

Les casques bleus de l'ONU s'apprentent à quitter la Sierra Leone

La mission de maintien de la paix des Nations Unies en Sierra Leone, l'UNAMSIL, mettra progressivement fin à ses activités et quittera le pays d'ici la fin de l'année. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a annoncé que le pays est maintenant suffisamment stable pour se débrouiller seul et qu'il n'existe à l'heure actuelle « aucune importante menace de l'extérieur ». Cette mission, qui est arrivée en Sierra Leone en 1999, a déjà compté jusqu'à 17 000 casques bleus. Au milieu de 2005, il n'en restait que 3 400. Le retrait, qui a débuté en août, devrait être achevé d'ici le 31 décembre. Le dernier bataillon d'infanterie ainsi que l'équipement aérien demeureront opérationnels jusqu'à ce que les résultats des élections d'octobre au Libéria soient définitifs.

Malgré le retrait de l'UNAMSIL, Kofi Annan a dit que la Sierra Leone aurait besoin d'une assistance internationale continue et d'une forte présence des agences de l'ONU. « Malgré les progrès accomplis en matière de consolidation de la paix en Sierra Leone, a-t-il dit, la situation globale demeure fragile. La pauvreté généralisée, l'analphabétisme, la discrimination contre les femmes, la corruption, l'absence d'imputabilité et les niveaux élevés de chômage chez les jeunes continuent de soulever de profondes préoccupations. »

Partenariat Afrique Canada

DEMANDE DE COMMUNICATIONS

Partenariat Afrique Canada (PAC) est engagé dans ce qui est devenu un effort mondial visant à mettre fin aux diamants de guerre. Il a été un membre fondateur et demeure membre du Processus de Kimberley et de la Diamond Development Initiative (DDI). Depuis 2000, PAC a produit une série de revues annuelles et de documents hors série de grande qualité sur toutes les dimensions de l'industrie du diamant qui ont trait à la question des diamants de guerre (voir <http://www.pacweb.org/f/>). La nouvelle Diamond Development Initiative, décrite dans ce numéro d'*Autres facettes* et plus en détail sur le site web de PAC, se penchera sur un plus vaste éventail de dossiers ayant trait aux problèmes et aux possibilités concernant l'extraction artisanale de diamants alluviaux.

PAC aimerait recevoir des documents originaux, en français ou en anglais, d'universitaires, de journalistes, de praticiens du développement et de personnes de l'industrie du diamant, portant sur la question des diamants de guerre, ainsi que des documents qui pourraient aider la DDI. Les sujets d'intérêt comprennent, entre autres :

- Le trafic des diamants illicites : raisons, incitatifs, joueurs, trajets;
- La vie et le travail des mineurs artisans de diamants; la sécurité humaine et physique;
- Les prix reçus par les mineurs, les intermédiaires et les exportateurs par rapport aux prix sur le marché d'Anvers; les possibilités de meilleurs prix pour les creuseurs;
- Les problèmes et les possibilités d'organisation des mineurs artisans – y compris les leçons à tirer des autres secteurs miniers;
- Les obstacles et les possibilités concernant la participation des mineurs artisans à l'économie formelle;
- Les répercussions sociales et environnementales de l'extraction artisanale; les perspectives d'amélioration;
- Les problèmes et les possibilités des systèmes de cadastre;
- Les politiques et les cadres réglementaires qui sont favorables tant aux gouvernements qu'aux creuseurs;
- La lutte contre la corruption dans les systèmes de réglementation des pays pauvres;

- La possibilité d'appliquer le MCPK ou certains de ses éléments à d'autres marchandises.

Les documents ne devraient pas répéter pour l'essentiel le travail déjà publié par d'autres auteurs ou présenté parallèlement à des fins de publication ailleurs. Nous sollicitons des collaborations originales de 2 000 à 4 000 mots, bien que les documents plus longs seront examinés sur présentation d'un aperçu. Les documents seront évalués par un panel de lecteurs, en fonction de leur originalité, de leur pertinence et de leur clarté. Les auteurs des documents acceptés à des fins d'affichage sur le site web de PAC ou de publication recevront des honoraires de 1 000 \$ CAD.

Pour avoir une meilleure idée de ce que nous voulons, veuillez consulter les documents actuellement affichés sur le site web de PAC. Veuillez adresser toute question à Josée Létourneau, à jletourneau@pacweb.org.

NOUVELLES DES ONG

En juin, **Global Witness** a publié un rapport sur le Libéria, prévu pour coïncider avec une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU où l'on allait discuter des sanctions sur les diamants et le bois d'œuvre. Le rapport est intitulé « Tinker, Taylor, Soldier, Spy: How Libéria's Uncontrolled Resource Exploitation, Charles Taylor's Manipulation and the Recruitment of Ex-combatants are Threatening Regional Peace ». On y détaille l'extraction illicite de diamants et l'on rapporte les mesures prises par Taylor pour continuer à s'ingérer dans les affaires du Libéria. Le rapport recommande la poursuite des sanctions de l'ONU et demande que Taylor soit livré à la Cour spéciale pour la Sierra Leone, où il fait face à 17 chefs d'accusation pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Le rapport est affiché à <http://www.globalwitness.org/reports/show.php/en.00075.html>.

Fatal Transactions, qui jouit de l'appui de six ONG européennes, a lancé un nouveau bulletin international. Fatal Transactions, dont le siège est aux Pays-Bas, a été un chef de file dans la campagne contre les diamants de guerre. Le premier bulletin, publié en juillet, présentait des articles sur le pétrole au Soudan, sur le besoin d'une plus grande transparence dans les industries d'extraction en RDC et sur le trafic des armes dans la région des grands lacs de l'Afrique. On trouvera le site web de Fatal Transactions à : www.fataltransactions.org/.

Une ONG russe, le **Civil Research Council**, a récemment publié un certain nombre de documents portant sur la criminalité dans l'industrie du diamant en Russie,

l'absence de transparence, et la menace d'infiltration par des éléments criminels et terroristes. Deux de ses plus récents rapports, publiés en anglais, s'intitulent « Russia in the Kimberley Process: The Leader's Responsibility » et « The Caucasian Diamond Traffic: The Price of [a] Chechen 'Stinger' ». Le Civil Research Council se décrit comme une « organisation non gouvernementale indépendante et non commerciale ». Le Conseil effectue des recherches sur divers sujets incluant les « questions de sécurité publique et la neutralisation de la menace du terrorisme ». Le site web du Conseil est situé à <http://www.civilresearch.org/>

Critique de disque

Kanye West, « Diamonds from Sierra Leone », *Late Registration* (2005) 13,98 \$ US

Kanye West, l'un des rappeurs les plus connus des États-Unis, a lancé, à la fin août, son nouveau disque, *Late Registration*, où l'on trouve le succès lancé préalablement, « Diamonds from Sierra Leone ». Bien qu'il ait été louangé par *The Guardian* et le *New York Times* pour son message à portée sociale, « Diamonds » a suscité la colère de l'industrie du diamant. La vidéo qui accompagne la chanson montre des enfants africains travaillant dans des mines souterraines et du sang se répandant sur les mains d'une femme qui vient de recevoir une bague. L'industrie affirme à juste titre que la guerre en Sierra Leone est terminée; elle aurait pu aussi souligner qu'il n'y a pas de mines de diamants souterraines en Sierra Leone. Mais ce sont là des détails. Étrangement, les paroles originales de la chanson n'avaient rien à voir avec la Sierra Leone et les diamants de guerre jusqu'à ce que Kanye West prenne conscience de ce dossier et récrive en partie la chanson. Accolée au standard de Shirley Bassey, « Diamonds are Forever », la chanson porte surtout sur Kanye West, notamment sur le fait qu'il est contrarié que de ne pas avoir gagné un Grammy, sur une effeuilleuse nommée Porcha et sur le fait qu'il est la plus grande nouvelle vedette du hip hop. Les passages de Shirley Bassey sont ce qu'il y a de mieux.

AUTRES FACETTES

Autres facettes, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits reliés aux diamants, est une publication de Partenariat Afrique Canada. Les points de vue exprimés dans *Autres facettes* sont uniquement ceux des auteurs et de la rédaction.

Nous reconnaissons l'appui de : l'Agence canadienne de développement international, Department for International Development de Grande-Bretagne, Développement et paix, le Centre de recherches pour le développement international, Affaires étrangères Canada, Development Cooperation Ireland, le Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile et plusieurs autres organismes.

Pour plus d'information, veuillez contacter Partenariat Afrique Canada, 323, rue Chapel, Ottawa, Ontario, K1N 7Z2, Canada.

info@pacweb.org www.pacweb.org ISSN : 1496-7502